

### Circuit 1

Départ : Le Pont-Chrétien (Pont de Conive)  
Arrivée : Saint-Gaultier (accès centre ville)  
Distance : 5,5 km  
Durée : 45 minutes

### Circuit 2

Départ : Argenton s/C (Stade des Marais)  
Arrivée : Le Pont-Chrétien (Pont de Conive)  
Distance : 10 km  
Durée : 1h30

### Circuit 3

Départ : Chavin (Les Avenaux)  
Arrivée : Argenton s/C (stade des Marais)  
Distance : 12 km  
Durée : 1h45

## Contact - Informations

### Communauté de Communes du Pays d'Argenton s/C

8 rue du Gaz – 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE  
tel 02.54.01.09.00 - fax 02.54.01.09.08  
www.cc-argenton.fr

### Office de tourisme d'Argenton-sur-Creuse

Place de la République – 36200 ARGENTON-SUR-CREUSE  
tel 02.54.24.05.30 - fax 02.54.24.28.13  
www.ot-argenton-sur-creuse.fr

### Office de tourisme de Saint-Gaultier

31 rue Grande – 36800 SAINT-GAULTIER  
tel 02.54.47.14.36



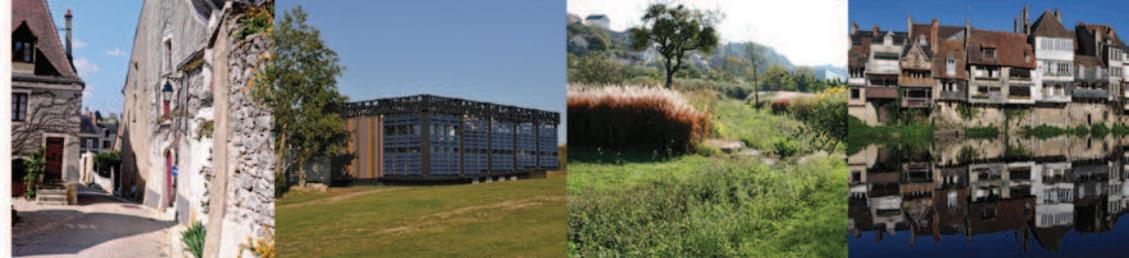
8 rue du gaz - 36200 Argenton sur Creuse  
Tel 02 54 01 09 00 - Fax 02 54 01 09 08  
info@cc-argenton.fr



www.cc-argenton.fr

Directeur de la publication : Monsieur le Président de la CDC du Pays d'Argenton s/C  
Réalisation : services communautaires Siret : 243 600 228 000 72  
Impression : SODIMASS juin 2014 - Ne pas jeter sur la voie publique

plaquette téléchargeable sur [www.cc-argenton.fr](http://www.cc-argenton.fr)



Voie Verte ... o  
du Pays d'Argenton sur Creuse



Théâtre romain - Saint Marcel



Venez découvrir le pays d'Argenton sur Creuse à travers 3 circuits cyclotouristiques.

Partez à la découverte d'une nature sauvage, verdoyante et découvrez les panoramas somptueux de la Vallée de la Creuse. Plus de 30 km de circuits vous sont proposés pour des balades à partager en famille ou entre amis.

Vous pourrez faire des haltes dans les communes traversées où de nombreux services (commerces, restauration, location de vélos, ...) vous sont proposés. Les gares vertes que vous rencontrerez tout au long du parcours, vous permettront de vous repérer et de localiser les différents lieux et monuments remarquables.

Circuit 1

Circuit 2

Circuit 3  
(ouverture prévue en 2015)



### Consignes à respecter

La Voie Verte est interdite à tous les véhicules à moteur.

Chevaux interdits.

Les pistes sont à double sens ; il convient de rouler à droite et de respecter les règles de base du code de la route.

A l'arrêt, ne stationnez pas au milieu de la voie ; utilisez les bas-côtés ou les espaces de repos.

Piétons en groupe, sachez ne pas prendre toute la largeur de la voie.

Ralentissez à proximité des autres usagers (randonneurs, vélos, etc.) ; dépassez-les avec précaution après les avoir prévenus.

Respectez les propriétés privées et publiques et, les diverses signalisations. Dans tous les cas, respectez l'environnement.

### CIRCUITS CYCLOTOURISTIQUES

 Point de départ

-  Circuit 1 :  
du Pont-Chrétien-Chabenet  
à Saint-Gaultier
-  Circuit 2 :  
d'Argenton-sur-Creuse  
à Le Pont-Chrétien-Chabenet
-  Circuit 3 :  
de Chavin  
à Argenton-sur-Creuse